



Dossier de Presse :

Delphine Klopfenstein

La biodiversité désigne la diversité des espèces animales et végétales, des milieux naturels, ainsi que leurs interactions. En Suisse, cette richesse naturelle est fortement menacée : un tiers des espèces animales et végétales sont déjà éteintes ou en danger, tandis que 95 % de nos prairies et pâturages secs ont disparu depuis un siècle. Derrière ses paysages idylliques, la Suisse est confrontée à des défis majeurs en matière de protection de sa biodiversité, elle occupe la dernière place en Europe dans ce domaine.

Cette initiative est une réplique directe, elle ancre dans la Constitution fédérale une protection renforcée de la biodiversité, en lui mettant à disposition davantage d'espaces, de qualité et de moyens financiers, au Parlement ensuite de la traduire en mesures concrètes. A ce titre, des voix de droite comme de gauche, ont montré au Conseil national qu'il était possible réaliser cette initiative à travers plus de connectivités des espaces protégés, à savoir la création et la mise en réseau de corridors écologiques – des trames vertes pour les arbres, bleues pour l'eau ou noires pour réduire la pollution lumineuse. Mais il a aussi été discuté d'améliorer la qualité des zones de biodiversité existantes et d'intégrer davantage de nature dans nos villes et agglomérations, des surfaces non négligeables qui concernent directement l'initiative. Cet exercice a montré qu'il était non seulement possible de concilier agriculture et protection de la nature mais aussi nécessaire. Car la biodiversité concerne l'ensemble du vivant.

Malgré plusieurs tentatives, le Parlement a finalement rejeté tout contre-projet comportant des mesures rapidement réalisables et efficaces. L'initiative est désormais devant le peuple. Elle offre un cadre général de promotion de la biodiversité, sans aucun chiffre mais avec une intention claire, celle d'inverser la tendance du déclin de la biodiversité. Le Parlement aura ensuite toute latitude de traduire cette protection en actions concrètes de concert avec les cantons et les communes et tous les milieux concernés. L'initiative est actuellement soutenue par plus de 80 organisations dont Pro Natura, auteure de l'initiative, Greenpeace, la fondation suisse pour l'énergie renouvelable, les parcs nationaux suisse, Pro specie rara, l'initiative des Alpes, l'ATE, le WWF, Birdlife, les femmes du Centre, les Verts libéraux, le parti socialiste, les Vert-e-s, ...

René Longet : économie et biodiversité

Si le changement climatique s'annonce dans le bruit et la fureur, la biodiversité s'affaiblit en silence. On la croit solide, résiliente à tout, elle ne l'est plus, et en l'affaiblissant, nous nous affaiblissons nous-mêmes, y compris sur le plan économique.

Car la nature tout entière est une forme d'économie. Elle travaille, et son travail accumule du capital, le capital naturel. Ce capital et ce travail semblent gratuits - illusion comptable, car le coût de leur fragilisation est énorme. On a pu estimer la contribution de la nature à l'économie à 50 % du PIB mondial, voire plus ; c'est donc un facteur de production essentiel.

En 2017, Agroscope a calculé que le coût de la production agricole augmenterait de 350 millions de CHF par an si pour la pollinisation des cultures, les abeilles - sauvages et de ruche - devaient faire défaut.



Il est temps de prendre la mesure de la valeur économique des fonctionnalités de la nature, sans lesquelles nous ne sommes rien, et d'intégrer le réflexe biodiversité à toutes nos décisions. C'est le sens premier de l'initiative.

En évoquant constamment le chiffre de 30% des terres qui deviendraient intouchables, on fait preuve d'une méconnaissance totale de ce qu'on sait faire aujourd'hui. Et ce serait insensé de pouvoir à l'inverse faire n'importe quoi sur les 70% autres pourcent. C'est sur tout le territoire qu'il faut trouver un juste équilibre entre l'espèce humaine et les autres espèces.

On sait le faire : on sait bâtir dans le respect de la biodiversité ; on sait aménager et entretenir les espaces non bâtis en fonction des besoins des espèces. La sylviculture suisse est exemplaire en donnant une juste place aux dynamiques naturelles. La symétrie existe pour la production alimentaire : agroforesterie, agroécologie, agriculture bio, agriculture de conservation... On sait le faire, mais on est loin de le faire suffisamment.

Le choix n'est donc pas entre produire ou mettre sous cloche, comme les adversaires de l'initiative le prétendent. Il s'agit de produire de manière à protéger les bases de la production, car sinon on ne produira pas longtemps. L'initiative nous permet de renouveler notre regard sur la manière dont nous faisons les choses et, en réconciliant protection et production, de réconcilier économie et écologie.

Au début de cette année, le monde agricole affirmait que la politique agricole marchait sur la tête ; aujourd'hui, nous disons qu'en négligeant ce qui rend l'économie possible, c'est la politique économique qui marche sur la tête, car sans nature saine, il n'y a pas d'économie saine. Inscrire le maintien de la biodiversité et son financement dans la constitution fédérale, c'est donc protéger un fondement majeur de notre prospérité.

Christina Meissner : canton de Genève et biodiversité

A Genève, les textes et les intentions ne manquent pas pour favoriser la biodiversité. Le plan d'action biodiversité cantonal en atteste, mais celui-ci couvrait la période 2020- 2023¹, on attend la suite. Des 117 actions annoncées, même pour celles qui ont été engagées on ne peut prétendre qu'elles ont atteint leur objectif pour le bénéficiaire, la biodiversité. Même les outils analytiques et de suivi pèchent par leur absence et / ou leur mise en réseau.² Le réflexe biodiversité est loin d'être un acquis et ce dans tous les domaines y compris entre services de l'administration. Enfin, les injonctions contradictoires ne manquent pas, une mise en cohérence est nécessaire.

Ex N'a-t-on pas encore mis en concurrence au chemin Thury, à deux pas d'ici, l'agrandissement de l'école d'infirmière considérée comme d'un intérêt supérieur à celui de préserver des arbres centenaires que la construction de cette annexe, impliquait. Un peu plus loin, c'est des sites d'importance nationale pour la protection des batraciens qui sont menacés par le besoin criant de construction pour les migrants (Site OBat de la Bistoquette Paradis). L'administration (OAC) n'hésite pas à prétendre que sur ce site, il n'y a pas rien à préserver alors que c'est la même administration (mais un autre service) qui la valide comme site d'importance nationale...

Ex. Genève, il faut saluer les efforts du monde agricole pour dédier des espaces à la nature (env 14%) mais beaucoup de ces espaces ne sont pas pérennes et l'avenir de la biodiversité qui s'y développe reste suspendue à la volonté de l'exploitant de pérenniser cet espace au-delà de la période ou du financement qui y est lié.

¹ <https://politiques-biodiversite.ge-en-vie.ch/>

² <https://politiques-biodiversite.ge-en-vie.ch/champ-d-application/outils-analytiques>



On ne vote pas sur des espaces en ville ou en campagne, au sol ou sur les toits, privés ou publics dédiés et encore moins pour des pourcentages d'espace à dédier à la biodiversité mais sur la nécessité d'atteindre des résultats. Les efforts actuels sont insuffisants car la biodiversité continue à s'effondrer au niveau Suisse. Il faut clairement signifier à notre gouvernement que voulons qu'il s'applique davantage pour la biodiversité en votant oui à la biodiversité.

Céline Bartolomucci :

Campagne, champs agricoles, vignes, lac, plage, rivière, ville, forêt, fleuve, envols d'étourneaux par milliers au-dessus de la rade, troupeaux de cerfs en liberté dans les bois de Versoix, de nombreux sites comme Les bois de Jussy, la Champagne genevoise, la réserve du Moulin de Vert, l'Allondon, le Rhône et bien d'autres, tout cela dans notre tout petit canton de 282 km², on en a de la chance quand même ! Notre canton est si riche de diversité et de vie, comprenez en ce sens, riche de biodiversité. Et c'est pour cela qu'on l'aime, n'est-ce pas ?

Mais toute cette richesse sur un si petit espace en fait également sa faiblesse majeure : chaque mètre carré compte !

Aujourd'hui, à Genève, tout autant que le climat, la biodiversité est elle aussi en crise et elle est bien souvent le parent pauvre des décisions politiques : comme ces arbres centenaires (ou non) souvent abattus pour privilégier une route, les droits à bâtir d'un promoteur immobilier ou encore une extension de bâtiments (comme ces séquoias géants abattus tout dernièrement).

Aujourd'hui, chaque projet d'aménagement demande une pesée d'intérêt et la biodiversité arrive la plupart du temps tout en bas des priorités. Il s'agit pourtant de notre air, de notre eau potable, de notre nourriture, des microorganismes du sol qui aident à le rendre fertile, de cette petite faune qui mange les moustiques qui nous piquent tout l'été ou encore de ces hérissons qui mangent les limaces de votre jardin...

Dans notre canton essentiellement urbain, les villes croulent sous la chaleur emmagasinée dans les pierres et le goudron. Là aussi, chaque mètre carré compte.

L'initiative biodiversité n'a rien d'extrême comme les opposants le prétendent. Ce qui est extrême, c'est de refuser toujours toutes les propositions qui vont dans le sens de notre bien-être en Suisse et ici à Genève. Quand le dernier arbre aura été abattu ou quand le dernier sol fertile aura terminé de produire, sera-t-il encore temps de tergiverser ?

La solution existe aujourd'hui et maintenant avec cette initiative qui permettra de renforcer les pouvoirs de protection pour les zones d'intérêt national et cantonal. Il nous faut envoyer un signal fort à Berne et voter OUI à cette initiative le 22 septembre !

Boris Calame : la Biodiversité en faveur de l'économie

La Biodiversité est un facteur de vie et de survie pour l'économie. Que ce soit dans un environnement « naturel », cultivé ou encore aménagé, la Biodiversité garantit l'apport de ressources indispensables à bon nombre de branches économiques. La Biodiversité a aussi des valeurs patrimoniales, sécuritaires, alimentaires et paysagères considérables. Que ce soit dans nos campagnes, nos montagnes ou encore nos citées, la Biodiversité a une fonction d'assurance sur le long terme. Nous devons lui assurer une plus grande diversité afin que ses équilibres intrinsèques puissent être maintenus. La disparition d'une espèce engendre des répercussions sur d'autres espèces, ce qui peut



entraîner, par effet ricochet, des effets en cascade sur l'entier du vivant. Nous sommes parties intégrantes du vivant, nous sommes directement concernés.

Nos paysages se nourrissent de la Biodiversité, le tourisme en dépend directement. Nos campagnes se nourrissent de la Biodiversité, la production agricole et alimentaire en dépend directement. Nos cités se nourrissent de la Biodiversité, les humains en dépendent directement.

La valeur économique de la Biodiversité et de la qualité paysagère en Suisse est estimée à plusieurs dizaines de milliards annuellement. Que ce soit notamment en lien à l'attractivité touristique (sites et paysages d'exceptions), à la préservation des sols (naturels et cultivés), à la protection des vallées alpines (infrastructures et habitat), la production agricole et sylvicole. C'est garantir à terme des ressources alimentaires et matière pour la population et l'économie. C'est aussi des emplois qui sont soutenus par des subventions allouées au milieu économiques et domaines concernés.

L'attractivité de la Suisse passe par un environnement préservé. La qualité des paysages, des sites, de la production agricole et sylvicole sont des critères mesurables du bien vivre en suisse.

La Biodiversité est partout, son déclin également. Il est grand temps d'y remédier afin de garantir sa valeur productive pour notre économie et d'assurer ainsi, à terme, le maintien des secteurs et métiers liés.

Pauline Nerfin: patrimoine & biodiversité

On peut se demander en lisant le nom de l'initiative – *Biodiversité* – ce que les associations de sauvegarde du patrimoine viennent faire là-dedans. Nul ignore que la Suisse connaît dans la seconde moitié du XVIII^e siècle un engouement massif et voit la naissance du *tourisme*. Que viennent voir les voyageurs et touristes depuis trois siècles ? La beauté de nos paysages, les hauts sommets alpestres, les fameux chalets suisses et bien sûr et notre patrimoine bâti. Ces richesses caractérisent notre territoire national.

Le sous-titre de l'initiative est plus parlant : *Pour l'avenir de notre nature et de nos paysages*. En effet, depuis 1962, la protection de la nature, la protection du patrimoine et la protection du paysage sont régies ensemble par le même article de la Constitution, l'art. 78. L'initiative pour la Biodiversité propose un nouvel article, numéro 78a, qui suit directement l'ancien article en lui apportant une concrétisation. C'est la raison pour laquelle ce nouvel article, par cohérence, englobe tous les domaines thématiques mentionnés : nature, patrimoine & paysage.

En 2018, le Conseil fédéral insistait sur le fait que l'objectif d'une culture du bâti de qualité constituait un défi de plus en plus difficile et publiait un rapport intitulé *Préserver la physionomie des localités suisses*.

Malheureusement un grand nombre de sites ou de bâtiments de haute valeur patrimoniale ont été détruits ou défigurés ces dernières décennies. Ce qui signifie que ces trésors culturels ont été perdus à jamais. Dans un contexte de pression constante du développement urbain, la sauvegarde du patrimoine bâti est un enjeu important afin de garantir de la qualité urbaine, tout comme la conservation ou le développement de zones de nature.